



Direction de l'urbanisme

Affaire suivie par Didier Arneodo, directeur

☎ 01 79 71 43 30

urbanisme@bourg-la-reine.fr

Madame Marie-Hélène AMIABLE
Maire de Bagneux
Conseillère Départementale des
Hauts-de-Seine
57, avenue Henri Ravera
92220 BAGNEUX

Bourg-la-Reine, le 03 MAI 2018

**Objet: Projet d'aménagement « Colline des Mathurins » à Bagneux –
Avis des Personnes Publiques Intéressées**

Madame le Maire,

Par lettre en date du 1er mars 2018, reçue en Mairie de Bourg-la-Reine le 7 mars 2018, vous me saisissez pour avis sur un permis d'aménager lié au projet urbain de la « Colline des Mathurins », situé au sud de la ville de Bagneux, et je vous en remercie.

Ce projet est intéressant pour l'avenir de Bagneux et s'inscrit dans une dynamique de requalification du territoire que je salue.

Néanmoins, par son ampleur et sa proximité avec Bourg-la-Reine, il amène quelques réserves après examen des pièces du dossier transmis :

- En phase chantier, il est demandé une grande vigilance pour l'organisation des chantiers, notamment le parcours des camions et engins, afin que les nuisances engendrées n'aient pas d'impacts négatifs à Bourg-la-Reine. Il est en particulier demandé l'interdiction des camions et engins dans la rue des Bas Coquarts et la rue de la Sarrazine.

- Après les chantiers :

Ce projet va générer un très fort apport de population et d'emplois, auquel s'ajoutera la présence du lycée, ce qui demande une très grande attention pour sa mise en œuvre et son fonctionnement. Une grande vigilance est donc attendue pour la gestion de cette nouvelle polarité urbaine, afin de ne pas provoquer de déséquilibres urbains ou de nouveaux dysfonctionnements.

Je m'interroge sur les incidences précises sur les déplacements occasionnés et la fréquentation de la gare de Bourg-la-Reine, qui pourrait être impactée, et demande une bonne gestion des futurs déplacements, qui sont un des points importants liés à la transformation de ce secteur. Il est en effet fort probable que les futurs habitants se dirigent aussi vers la gare de Bourg-la-Reine, dont la fréquence des RER est plus élevée qu'en gare de Bagneux RER.

Je souhaite une réflexion accrue sur les nouvelles offres de bus, dans le contexte de la nouvelle offre de transports (lignes 4 et 15). En cas de nouvelle liaison ou de modification de liaison existante entre Bagneux et Bourg-la-Reine, une attention particulière devra être portée, dans ce contexte, à la desserte du secteur des « Bas Coquarts » limitrophe de la ville de Bagneux, pour que celle-ci ne soit pas dégradée et, même, puisse être améliorée.

Il est rappelé que la gare de Bourg-la-Reine est saturée pour l'accueil des bus et ne pourra accueillir de trafic supplémentaire.

La réflexion sur la prolongation de la ligne 4 du métro doit aussi être accélérée sur le secteur des Bas Coquarts et de la gare de Bourg-la-Reine pour réduire le trafic bus et améliorer la résilience des liaisons ferrées vers Paris. Un engagement soutenu de VSGP vers le Conseil Régional est aussi demandé.

De plus, Bourg-la-Reine va prochainement réaménager sa Place de la Gare, pôle multimodal de la ville. Une réflexion sur le positionnement des arrêts et terminus de bus est en cours afin de finaliser le projet. Les modifications éventuelles de lignes de bus (fréquence ou amplitude, circuit, suppression ou création de lignes...) devront se faire en compatibilité avec les aménagements de ce pôle gare.

Enfin, concernant le nouveau lycée, il n'est pas précisé de zone géographique indicative sur la provenance des futurs élèves. En cas d'incidence sur la sectorisation actuelle, notamment pour Bourg-la-Reine, il est souhaité que ce sujet soit discuté largement en amont de la construction de l'établissement.

En espérant une prise en compte de mes réserves et une collaboration positive entre nos villes pour que ce projet de grande ampleur se déroule au mieux en phase de chantier puis de vie du quartier, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire
Patrick DONATH